

DIALOGUE

La lettre d'information de DIAL

Numéro 27

Juillet 2007

Editorial

Dans la relation qui va de la croissance vers la réduction de la pauvreté, le fonctionnement des marchés du travail joue un rôle crucial. Bien sûr, en termes immédiats, puisque l'accès à un travail rémunéré est une condition de base pour qu'une personne d'âge actif puisse échapper à la pauvreté. Mais aussi, en termes dynamiques, dans la mesure où l'insertion dans l'emploi influe lourdement sur la trajectoire biographique de cette personne.

A cet égard, le rapport des jeunes au marché du travail constitue un enjeu décisif pour la dynamique présente et à venir de la pauvreté dans les pays africains. Les jeunes africains éprouvent, comme leurs homologues d'autres continents, une vulnérabilité aux déséquilibres affectant le marché du travail qui est propre à leur tranche d'âge. Mais cette vulnérabilité revêt une intensité et des modalités spécifiques sur le continent africain.

Ce numéro de Dialogue présente la synthèse d'un rapport réalisé par l'équipe de DIAL pour le compte de l'Agence Française de Développement. Ce rapport fait l'état des lieux des connaissances disponibles sur la place des jeunes au sein des marchés du travail africains. Le pluriel est de mise car l'hétérogénéité du continent ne saurait être sous-estimée. L'article rend compte des carences statistiques et des efforts pour les combler, notamment au travers des enquêtes 1-2-3 conçues et réalisées avec l'appui de DIAL. Ces carences sont liées à une caractéristique structurelle des marchés du travail africains : la place majeure qu'y tient le secteur informel, rétif à l'enregistrement juridique.

Un trait saillant de l'insertion des jeunes africains dans l'emploi, c'est en effet le rôle majoritaire et croissant que joue le secteur informel comme sas d'accès de ces jeunes à la vie active. Les implications en sont multiples : la vulnérabilité à la précarité et à la faiblesse des rémunérations typiques du secteur informel ; le découragement affectant les jeunes les plus éduqués, écartés de l'activité, tandis que les moins éduqués rejoignent le secteur informel comme un refuge ; l'incertitude de la formation continue acquise au sein du secteur informel ; l'incitation à la migration. Comme ce mode d'accès à la vie active concernera encore longtemps des classes d'âge nombreuses, les conséquences sont durables pour la structuration des marchés du travail et la formation des revenus. Etre employé dans le secteur formel procure des primes salariales substantielles mais l'entrée dans ce secteur est un trou de souris.

Sur quelles touches doivent jouer les politiques de développement pour améliorer les conditions d'insertion des jeunes africains dans l'emploi et, par là, les perspectives de croissance ? Doter les emplois d'un équipement adéquat afin que s'accroissent les rendements de l'éducation dont bénéficient des jeunes mieux formés est nécessaire. Mais les incitations en ce sens ne peuvent être dissociées d'un effort de meilleure gouvernance qui permette d'encadrer et d'orienter le développement du secteur informel, en lui ouvrant l'accès à des ressources en capital mieux assurées.



DIALOGUE
est une publication
semestrielle de DIAL
éditée à 1.500 exemplaires
en français et en anglais.

Formule d'abonnement
gratuit disponible sur notre site
www.dial.prd.fr

Directeur de publication :
Jacky Fayolle

Mise en page :
Coryne Ajavon

Conception graphique :
www.iAntal.com

Impression :
Ateliers J. Hiver
N°ISSN : 1254-7182

GIE DIAL fondé par
l'Agence Française de
Développement et l'Institut
de Recherche pour le
Développement.

UR DIAL de l'Institut de
Recherche pour le
Développement.

L'EMPLOI DES JEUNES EN AFRIQUE

Introduction

L'Afrique est aujourd'hui le continent le plus attardé dans le processus de transition démographique. Les taux de fécondité y restent très élevés et rien ne permet de penser qu'ils seront amenés à diminuer dans un proche avenir. Pour cette raison, l'Afrique est le continent le plus jeune: plus de 64 % de la population était en 2003 âgée de moins de 25 ans et, selon l'ONU, ce pourcentage devrait se maintenir au moins jusqu'en 2015. Par ailleurs, compte-tenu de l'accroissement démographique du continent, cette stabilité masque une augmentation de près de 29 millions du nombre de jeunes qui seront en 2015 sur le marché du travail. Dans ce contexte, la question de l'insertion professionnelle des jeunes revêt des enjeux considérables. Comme en Europe, mais à un degré nettement plus élevé, les jeunes sont largement défavorisés sur les marchés du travail africains. Ils font face à un risque de chômage largement plus important que leurs aînés et leurs conditions de vie sont souvent plus difficiles. La conjonction entre une pression démographique forte et les faibles perspectives d'emploi des jeunes est porteuse de risques majeurs pour le continent africain et ses voisins: la criminalité, l'instabilité politique et les flux migratoires sont en effet alimentés par la disponibilité d'un grand nombre de jeunes sans perspective. Un récent rapport de l'OIT (OIT, 2005) montre que le chômage conduit de nombreuses jeunes femmes à se prostituer, accroissant ainsi le risque de propagation du SIDA et autres maladies vénériennes. D'autres études montrent que le taux de criminalité a augmenté dans de nombreux pays africains parmi les jeunes sans emploi, les gangs fournissant le moyen de satisfaire leurs aspirations économiques et sociales (Nattrass, 2002). Il est également probable que la situation difficile des jeunes africains ait contribué à la propagation des guerres civiles sur le continent (Austin, 1999). Ainsi on a pu observer la part active prise par les jeunes hommes pauvres et socialement isolés dans les conflits civils au Sierra Leone, au Libéria et en Côte d'Ivoire (Peters and Richards, 1998 ; Richards, Bah and Vincent, 2004) et, très récemment, une étude a montré que le risque de guerre civile est accru dans les pays faisant face à l'arrivée à l'âge adulte d'une cohorte historiquement nombreuse (Urdal, 2004). Enfin, plusieurs études indiquent que la difficulté à obtenir un emploi

augmente la propension à migrer, tout particulièrement chez les jeunes (voir par exemple Gubert and Nordman, 2006).

Toutes ces raisons ont conduit à faire de l'emploi des jeunes un des objectifs du millénaire pour le développement, marquant ainsi la prise de conscience de la communauté internationale de l'importance de ce problème.

Pourtant il est probablement peu de problèmes aussi importants sur lequel on sache aussi peu de choses. En effet, l'absence de données harmonisées et régulières sur la situation de l'emploi des jeunes en Afrique rend difficile l'établissement d'un diagnostic précis, préalable indispensable à toute définition d'une politique de développement favorable à la réduction de ce problème. L'objectif de cet article est de faire le point sur l'état des connaissances dans ce domaine. Il s'appuie sur un rapport rédigé par l'ensemble de l'équipe des chercheurs de DIAL pour le compte de l'Agence Française de Développement (DIAL, 2007). Nous commencerons par établir un rapide tour d'horizon des sources d'information disponibles et de ce qu'elles nous apprennent. Puis nous examinerons ce que l'on peut retirer des études existantes sur les causes du non emploi des jeunes en Afrique¹.

L'état des lieux

1. Pauvreté statistique

Il demeure difficile d'établir un diagnostic précis de la situation des jeunes sur les marchés du travail africains pour deux raisons. D'une part, les enquêtes existantes demeurent insuffisantes, d'autre part, la collecte d'information et la construction d'indicateurs se heurtent à des difficultés conceptuelles, liées aux spécificités des marchés du travail des économies en développement. En effet, les marchés du travail des pays pauvres, et tout particulièrement ceux des pays de l'Afrique au sud du Sahara, diffèrent de ceux des pays développés par le faible développement de l'emploi salarié et, *a contrario*, par l'importance de l'auto-emploi, ainsi que par l'existence d'une segmentation apparente entre un secteur dit formel, regroupant des entreprises « modernes » connues des pouvoirs publics et un secteur dit informel, regroupant

¹ Sauf mention contraire, le terme « jeune » qualifie les personnes âgées de 15 à 24 ans tout au long de cet article.

des entreprises « traditionnelles » opérant sans respecter les règles du droit du travail. Par ailleurs la protection des travailleurs est nettement moins étendue: l'assurance chômage, quand elle existe, est réservée à une fraction largement minoritaire de la population travaillant dans le secteur formel et peu de travailleurs souscrivent à une assurance retraite ou sont protégés contre le risque de maladie. Les services publics de l'emploi sont peu développés, mal connus du public lorsqu'ils existent et la recherche d'un travail passe en général par la famille ou le réseau social du chercheur d'emploi.

L'absence de régulation du secteur informel crée une porosité entre ce secteur et l'inactivité, de sorte que la frontière entre activité et inactivité est floue et rend en partie invalide la notion de chômage, au sens habituel du terme tel que défini par l'OIT. Par exemple, selon les enquêtes 1-2-3, conduites dans 7 capitales de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sous l'égide d'AFRISTAT² en 2002-2003, seuls 34,6 % des travailleurs occupés sont salariés, les autres 65,4 % étant des travailleurs individuels qui ont créé leur propre emploi. Ainsi le plus souvent, rechercher un emploi en Afrique revient à s'appuyer sur un réseau informel pour recueillir les informations et le capital nécessaires au démarrage d'une petite activité de service ou de commerce sans échoppe. L'importance de l'auto-emploi se double d'une forte propension à employer les membres de la famille dans l'activité informelle, de sorte qu'une partie non négligeable des actifs occupés sont des aides familiaux non rémunérés, difficiles à classer dans les nomenclatures habituelles. Enfin, dans les zones rurales, l'activité connaît d'importantes fluctuations saisonnières, de sorte que la période de référence de 8 jours généralement employée pour caractériser l'activité n'est pas pertinente.

La mesure des rémunérations est également malaisée. Les personnes qui travaillent dans le secteur informel exercent leur activité dans des unités de production qui ne tiennent pas de comptes. Pour cette raison, appréhender les gains d'un travailleur informel en lui demandant quelle somme il a gagné au cours des 30 derniers jours a toutes les chances de

conduire à une réponse éloignée de son véritable revenu sur cette période, parce que les notions de valeur ajoutée et de consommations intermédiaires sont difficiles à définir et à mesurer dans le cadre d'unités de production informelles (UPI). A ce problème s'ajoute celui de la fluctuation importante des activités que connaissent les UPI, qui rend hasardeuse toute extrapolation du revenu mesuré sur un mois à une mesure annuelle. Des enquêtes spécifiques de type 1-2-3 qui établissent les comptes des UPI sont nécessaires pour permettre de progresser dans la connaissance de l'activité du secteur informel.

Au delà de ces problèmes conceptuels, la connaissance des problèmes de l'emploi en Afrique pâtit également de l'absence de bases de données harmonisées et ayant une couverture significative. Ainsi par exemple, la principale base de données sur l'emploi de l'OIT ne fournit des informations sur l'activité des jeunes que pour 11 pays africains, parmi lesquels on ne compte que 7 pays au sud du Sahara. Cette pauvreté statistique trouve son origine dans l'absence d'enquêtes emploi conduites sur une base régulière: moins de 10 pays africains ont réalisé une enquête de ce type depuis 1990. L'information sur l'emploi, lorsqu'elle est disponible, provient de sources indirectes, comme par exemple les enquêtes sur les conditions de vie, ou irrégulières, comme les enquêtes 1-2-3 qui couvrent les capitales d'une grande partie de l'Afrique francophone, mais n'ont pu être réalisées qu'en 2002.

2. Une image floue et peu encourageante

Compte tenu de toutes ces difficultés, la connaissance statistique des problèmes de l'emploi en Afrique, et tout particulièrement ceux des jeunes, demeure très incomplète et parfois contradictoire. Ainsi il est difficile d'avoir une idée précise de l'évolution de la participation des jeunes au marché du travail au cours des 15 dernières années. Selon un rapport de l'OIT (OIT, 2004) sur l'emploi des jeunes paru en 2004, alors que leur participation au marché du travail tend à décroître dans le monde entier (moins 4 points entre 1993 et 2003), l'Afrique connaîtrait une évolution inverse. Le rapport attribue cette évolution à l'accroissement de la participation des femmes. Mais le dernier rapport en date (OIT, 2006), paru en octobre 2006, montre le contraire pour l'Afrique subsaharienne. Sur la période 1995-2005, le taux de participation des

² Les sept capitales sont: Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey, Dakar et Lomé. Ces capitales ont été enquêtées dans le cadre du projet PARSTAT, financé par l'UEMOA, conduit par AFRISTAT, avec l'aide scientifique de DIAL.

jeunes aurait baissé, passant de 68,2 % à 65,5 %. Ce retournement rapide de tendance est peut-être un artefact statistique résultant de la rareté des données disponibles. En effet, un examen des sources employées par l'OIT pour produire ces chiffres montre qu'ils reposent sur un faible nombre d'observations extrapolées par une méthode d'imputation statistique. De plus le détail des chiffres de l'OIT montre une forte hétérogénéité entre les pays du continent, masquée par la moyenne. Par exemple, en Tunisie entre 1997 et 2005, au Bénin entre 1992 et 2001 et en Ethiopie entre 1999 et 2004 le taux de participation des jeunes aurait diminué, parfois de façon spectaculaire. Pour ces pays cette évolution peut être interprétée comme le reflet de l'accroissement de la durée des études, qui retarde l'entrée des jeunes dans la vie active, ou comme l'effet du sentiment de découragement qui s'empare des jeunes face au peu d'opportunités qui s'offrent à eux. Inversement, au Botswana entre 1995 et 2001, ou encore en Egypte entre 1998 et 2002, le taux de participation aurait au contraire augmenté. L'hétérogénéité de ces évolutions peut en partie résulter de différences entre les méthodes statistiques employées pour mesurer le taux d'activité entre pays, voire entre années d'observation pour un même pays. Cependant l'emploi des données harmonisées collectées dans le cadre du projet PARSTAT, montre également la forte hétérogénéité du continent africain. La comparaison des taux de participation entre les pays de l'UEMOA montre que si le taux d'activité des 15-24 ans est relativement faible à Kinshasa (moins de 25 %), il est semble-t-il très élevé à Abidjan, Lomé et Ouagadougou où il culmine aux alentours de 60 %. De fortes différences peuvent également être observées dans le taux d'activité des jeunes selon le sexe. A Abidjan, Bamako, Cotonou et Lomé, les jeunes femmes sont plus actives que les jeunes hommes, alors que l'inverse est vrai à Dakar, Douala, Kinshasa et Niamey. Enfin, au Cameroun et en République Démocratique du Congo, les données des enquêtes 1-2-3 nationales montrent que les taux d'activité des jeunes sont nettement plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines, ce qui peut traduire dans les zones rurales un investissement éducatif moins important et une capacité d'absorption plus forte des nouveaux entrants sur le marché du travail.

Quel est le statut des jeunes actifs sur le marché du travail ? Ici encore les sources statistiques comportent de nombreuses lacunes

et apparaissent parfois contradictoires. Selon les statistiques publiées par les grandes agences internationales, le taux de chômage des jeunes, au sens habituel du terme, ne serait pas spécialement élevé dans les pays de l'Afrique du sud du Sahara, comparés aux autres pays. Par ailleurs, le chômage des jeunes actifs partagerait deux caractéristiques avec celui que l'on observe dans les pays développés: il serait plus important que celui des 25-49 ans, même si, là encore, de fortes variations peuvent être observées entre les pays et les femmes auraient une probabilité plus forte que les hommes d'être au chômage. Sur ce dernier point, les données des enquêtes 1-2-3 permettent d'attirer l'attention sur les différences, parfois importantes, qui peuvent être observées d'un pays à l'autre. Alors que la situation de l'emploi des jeunes à Abidjan, Dakar, Douala, Niamey et Ouagadougou confirme la tendance identifiée dans les statistiques internationales en montrant un taux de chômage féminin relativement plus élevé que le taux masculin parmi les jeunes actifs, l'inverse est vrai à Kinshasa, Lomé et, dans une moindre mesure, à Bamako et à Cotonou. Les différences sources s'accordent en revanche pour souligner le fait que, contrairement à ce que l'on observe dans les pays développés, l'éducation ne semble pas protéger contre le risque de chômage. Au contraire, dans de nombreux pays, la probabilité d'être chômeur croît avec le niveau d'instruction. La possibilité qu'ont les jeunes chômeurs, lorsqu'ils sont issus de familles relativement aisées, de se reposer sur la solidarité familiale, ainsi que la corrélation positive forte que l'on observe entre niveau d'éducation et ressources familiales, peuvent expliquer cette tendance surprenante. Nous y reviendrons au cours d'un prochain paragraphe. Enfin, il semble que le chômage des jeunes soit plus élevé dans les zones urbaines que dans les zones rurales des pays africains, ce qui témoigne une nouvelle fois du rôle joué par le secteur agricole.

La simple observation des statistiques du chômage en Afrique pourrait laisser penser que la situation des jeunes sur le marché du travail n'y est pas tellement différente de celle observée dans les pays développés. Mais cette impression est trompeuse. Du fait de l'importance du secteur informel dans les pays africains et de l'apparente segmentation entre les secteurs formel et informel, le taux de chômage ne permet pas réellement de capter l'étendue et la nature des difficultés d'insertion

des jeunes sur ce continent. De fait, si le taux de chômage des jeunes est relativement faible en Afrique au sud du Sahara, c'est dans le secteur informel que l'immense majorité des jeunes actifs exercent leur activité, ce qui traduit leurs difficultés à entrer dans le secteur formel et a pour conséquence de les contraindre à occuper des emplois de mauvaise qualité, caractérisés par une grande précarité et de mauvaises conditions de travail. *A contrario*, la proportion des jeunes employés dans le secteur public est très marginale et cette catégorie a été fortement pénalisée par le gel des recrutements dans ce secteur, que beaucoup de pays africains ont été contraints d'adopter dans le cadre de l'ajustement structurel. Le sous-emploi et la faiblesse des rémunérations sont caractéristiques des emplois dans le secteur informel. Les enquêtes 1-2-3 montrent que, quelle que soit la tranche d'âge, entre 7 et plus de 30 pour cent, selon le pays, de ceux qui travaillent dans le secteur informel travaillent moins d'heures que le maximum légal en vigueur, mais souhaiteraient travailler plus. A ce « sous-emploi visible », s'ajoute un sous-emploi « invisible » qui ici concerne les personnes employées recevant une rémunération horaire inférieure à celle du salaire horaire minimum légal. Les jeunes sont à cet égard nettement plus concernés que leurs aînés. Entre 60 % (Kinshasa) et 92 % (Ouagadougou) des jeunes âgés de 15 à 19 ans et entre 56 % et 82 % de ceux âgés de 20 à 24 ans sont dans cette situation. Ce taux est nettement plus faible pour les 25 ans et plus, tout en restant très élevé, puisqu'il atteint plus de 55 % des adultes de plus de 50 ans à Ouagadougou. Ici encore les femmes semblent nettement plus touchées par le phénomène.

Au total, en dépit des incertitudes statistiques, la situation des jeunes sur les marchés du travail africains semble peu brillante. Ils sont quasiment exclus du secteur moderne de l'économie et, lorsqu'ils travaillent, occupent des emplois précaires et très faiblement rémunérés. Cette situation a de graves conséquences, aussi est-il important d'en identifier les origines.

Les origines

Dans les pays africains le sous-emploi est général. Pour autant, comme dans les pays développés, les jeunes ont une situation relativement plus difficile que leurs aînés. La recherche des origines du sous-emploi des jeunes doit donc être menée à deux niveaux: d'une part, il faut comprendre la cause du sous-

emploi de la population en général ; d'autre part, il faut éclaircir les raisons pour lesquelles la situation des jeunes est relativement plus défavorable que celle des autres travailleurs. Dans le schéma classique de fonctionnement du marché du travail, l'identification des causes du sous-emploi requiert d'analyser ce qui détermine l'offre et la demande de travail et la façon dont le marché du travail s'ajuste face aux déséquilibres. Dans le cas des pays en développement, la situation est un peu plus complexe, car une grande partie des actifs occupés sont en fait leur propre employeur, de sorte que la dichotomie entre offre et demande de travail n'est pas toujours pertinente. Néanmoins, cette façon d'organiser les arguments reste commode et nous y aurons recours dans cette section de l'article. La grande majorité des travaux disponibles et pertinents pour ce qui nous intéresse traitent de l'offre de travail. Aussi nous commencerons par examiner cet aspect de la question. Le reste de la section sera consacré à l'étude du rôle de la demande, puis des conditions de l'ajustement sur le marché du travail.

1. Une offre de travail abondante...

Nous l'avons rappelé au début de cet article: la population africaine est jeune. Les 15-24 ans représentent aujourd'hui 21 % de la population africaine contre 18 à 19 % pour l'Asie ou l'Amérique Latine et 14 % en Europe et ce fort pourcentage n'est pas amené à décroître à court ni à moyen terme. Une approche malthusienne de la question conduit à la conclusion que l'importance des effectifs des jeunes arrivants sur le marché du travail explique, au moins en partie, leurs difficultés d'insertion. Pourtant il n'existe pas de corrélation clairement établie entre la taille relative de la cohorte des jeunes et le taux de sous-emploi de cette cohorte. C'est qu'une main d'œuvre croissante peut être un atout ou un handicap pour le développement économique, selon le taux de croissance et le contenu en emplois de cette croissance. Une main d'œuvre en augmentation peut être un atout pour le développement si l'économie a besoin de main d'œuvre et propose assez d'emplois. Mais si, au contraire, la croissance est insuffisante ou trop peu riche en emplois, l'augmentation de la main d'œuvre constitue une menace, puisque la concurrence entre les demandeurs d'emplois s'en trouve accrue. Dans ce cas ce sont en général les jeunes, dépourvus de réseaux sociaux et d'expérience et ne sachant pas comment faire valoir leurs qualités auprès des employeurs,

qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi. En Afrique comme ailleurs, la relation de cause à effet reste à établir entre l'accroissement de la main d'œuvre et le sous-emploi de la population et des jeunes en particulier. De plus, il existe de grandes différences entre les pays africains: au Maroc la part des jeunes a décliné entre 1995 et 2002, alors qu'elle a augmenté en Algérie entre 1995 et 2000. Sur une période comparable elle a augmenté fortement au Bénin, mais diminué à l'île Maurice. Cette hétérogénéité invite à rapprocher ces évolutions avec celles observables de l'emploi des jeunes, afin de préciser l'importance du facteur démographique.

2. ...et relativement peu éduquée

En dépit de la progression remarquable des niveaux d'éducation observés dans plusieurs pays africains, l'éducation reste un facteur trop rare sur le continent, particulièrement au sud: selon l'UNESCO, en 2002, le taux net de scolarisation dans le primaire n'atteignait que 62 % en Afrique subsaharienne, contre 84 % pour l'ensemble du monde et près de 92 % en Afrique du Nord³. Cependant, une fois encore, la moyenne sur l'Afrique subsaharienne dissimule d'importantes disparités. Entre les sexes tout d'abord: c'est dans cette région que les différences entre les filles et les garçons sont les plus fortes, avec un net avantage en faveur des garçons d'environ 20 points de pourcentage. Entre les pays ensuite: au Malawi, en Tanzanie, sur l'île Maurice, à Madagascar, au Lesotho ou encore au Cap Vert, les taux nets de scolarisation primaire dépassent la moyenne mondiale, alors qu'en Ethiopie, au Burkina Faso, au Mali ou au Niger, ce taux ne dépasse pas les 50 %. Cependant il faut prendre garde au fait que les taux de scolarisation ne reflètent que très imparfaitement la réalité de l'accumulation du capital humain. D'une part, parce que les connaissances de base ne sont acquises qu'une fois que l'enfant a passé suffisamment de temps sur les bancs de l'école et, d'autre part, en raison des importantes variations dans la qualité de l'enseignement. Ainsi, par exemple au Malawi, pourtant l'un des pays en Afrique où le taux de scolarisation primaire est le plus élevé (95,3 % en 2004), moins d'un tiers des enfants sont capables de lire et d'écrire après 4 à 6 ans d'éducation. Des constatations du même type ont pu être faites en Namibie, en

Tanzanie, au Ghana et en Zambie (Banque mondiale, 2006).

La faiblesse de l'investissement en capital humain dans les pays africains constitue *a priori* un bon candidat pour expliquer le sous-emploi de la population active. Pour cette raison, l'investissement dans l'éducation de la main d'œuvre est régulièrement mis en avant comme l'instrument le mieux susceptible de concourir à la réduction de la pauvreté, parce qu'elle aide à obtenir de meilleurs emplois et accroît les revenus. En dehors du fait que l'éducation a des effets positifs indéniables sur d'autres aspects fondamentaux de la vie des individus et qui, à eux seuls, justifient probablement l'importance des efforts que l'on y consacre, il est permis d'être dubitatif pour ce qui concerne le strict point de vue des marchés du travail. La compilation des études sur les rendements de l'éducation de Psacharopoulos et Patrinos (2004) suggère qu'en Afrique les rendements privés et sociaux de l'éducation sont élevés (une année supplémentaire d'éducation conduirait à un accroissement des revenus individuels de 11,7 %) et plus élevés que dans le reste du monde (où ce taux n'est que de 9,7 %) et, par ailleurs, que les rendements de l'éducation primaire seraient plus élevés que ceux du secondaire (25,4 % contre 18,4 %), eux-mêmes plus élevés que ceux du tertiaire (11,3 %). La décroissance forte des rendements de l'éducation suggérée par ces statistiques invite à concentrer les moyens sur le cycle d'études primaires, pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Cependant nombreux sont les auteurs qui mettent en doute la validité de ces conclusions. Tout d'abord, il est clair que, là encore, la valeur de ces moyennes pour le continent masque l'hétérogénéité des marchés du travail et, de ce fait, peut fort bien ne correspondre à aucune réalité sur le terrain. Ensuite les méthodes d'estimation statistique employées par les études compilées sont plus ou moins bien adaptées aux données traitées et la qualité des estimations est hétérogène. De nombreuses études montrent ainsi que lorsque l'on tient compte des caractéristiques non observées des salariés et/ou de leur employeur, les rendements de l'éducation diminuent de façon parfois très importante. Les quelques estimations dont on dispose des rendements de l'éducation dans l'agriculture en Afrique contribuent à entretenir le doute: la compilation souvent citée de Jamison et Lau (1982) de 35 analyses des rendements de

³ http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_worldreg.asp.

l'éducation dans l'agriculture conclue à un rendement nul. Des travaux plus récents, mais limités à un faible nombre de pays, vont dans le même sens. Il faut néanmoins se garder de conclure à l'absence totale d'impact de l'éducation sur la productivité agricole, car ces résultats reposent sur un très petit nombre d'études, réalisées à partir de données qui, le plus souvent, n'ont pas été conçues pour cet usage spécifique. Un effort de recherche soutenu est nécessaire pour tirer des conclusions définitives dans un sens ou dans l'autre. Enfin la possibilité de rendements non décroissants avec le niveau de l'éducation est mise en évidence par plusieurs études, portant sur l'Afrique francophone (Kuepie et al. 2006) et anglophone (Söderbom et al. 2006, Schultz 2004). La convexité des rendements de l'éducation remet en cause le bien fondé des politiques qui favorisent l'éducation primaire universelle, parfois au détriment de l'investissement dans les cycles secondaire et tertiaire. Elle pourrait expliquer en partie la faiblesse de la croissance observée en Afrique, en dépit de l'effort considérable consenti en faveur de l'éducation sur le continent, si cet effort est resté trop concentré sur le primaire.

Même en admettant la validité des estimations présentées par Psacharopoulos et Patrinos (2004), il n'est pas possible de conclure que l'éducation primaire universelle en Afrique aurait les effets positifs suggérés par l'importance du rendement moyen. En effet, ce qui est vrai pour un individu ne l'est pas forcément pour l'ensemble de la population, parce qu'au niveau macro économique, quand l'éducation de l'ensemble de la population croît, on peut s'attendre à observer une baisse de son rendement moyen. De tels effets ont pu être observés en Afrique pour l'accès aux emplois du secteur formel. Au Burkina Faso, Calvès et Schoumaker (2004) ont comparé les conditions de l'entrée sur le marché du travail de plusieurs cohortes successives. Quelle que soit la cohorte considérée, le premier emploi des personnes sans éducation est presque toujours dans le secteur informel. Mais pour les personnes éduquées, on assiste à une réelle dégradation de la qualité du premier emploi: alors que pour la cohorte de ceux nés entre 1955 et 1964 la part de l'emploi informel dans le premier emploi occupé n'était « que » de 56% pour les hommes et 74% pour les femmes, ces proportions dépassent les 90% pour la cohorte la plus jeune (née entre 1975 et 1984). L'éducation est certes encore, et sans doute plus que jamais, un atout pour parvenir à

intégrer le secteur moderne de l'économie, mais alors que le nombre d'appelés n'a fait que croître du fait de l'effort consenti en faveur de l'éducation, le nombre d'élus, lui, n'a pas suivi. La raréfaction relative des emplois dans le secteur moderne est sans doute ce qui explique la corrélation positive observée entre le risque de chômage et le niveau d'éducation. Dans une économie où, d'une part, les personnes les plus éduquées sont en moyenne issues des familles les plus à l'aise financièrement et où, d'autre part, le secteur informel constitue un secteur refuge toujours en mesure d'accueillir les jeunes rejetés par le secteur formel, on peut s'attendre à observer une telle corrélation. Les jeunes chômeurs éduqués, disposant de suffisamment de ressources du fait de l'aisance relative de leur famille, sont en effet en mesure d'attendre qu'une occasion d'entrer dans le secteur formel se présente. Pour les autres, la seule solution est d'exercer une activité dans le secteur informel.

L'éducation générale acquise à l'école n'est qu'une façon parmi d'autres d'accroître le capital humain des individus. En Afrique, nous l'avons vu, cette forme d'investissement demeure relativement faible et son efficacité est mise en doute. Qu'en est-il des autres formes d'investissement ? En premier lieu, l'école peut également dispenser un enseignement technique. Ses rendements sont-ils plus élevés que ceux de l'enseignement général ? En dépit de l'importance de cette question, très peu d'études permettent d'y répondre pour le moment. En second lieu, une fois dans la vie active, le travailleur peut recevoir deux types de formation: la formation continue formellement dispensée par la firme et une formation sur le tas, reçue de façon informelle. La formation continue demeure marginale en Afrique, principalement en raison du faible développement du secteur formel. Pourtant ses rendements semblent élevés selon les résultats des études menées à partir des données sur l'industrie manufacturière, fournies par le Programme Regional de Développement des Entreprises (PRDE) (Dabalén et al. 2003). Mais ce sont les plus éduqués qui reçoivent le plus de formation continue, ce qui pose le problème de l'accès à ce type de formation. Reste la formation reçue par les travailleurs du secteur informel. Il est très difficile d'en apprécier l'ampleur et l'efficacité non seulement, dans le cas de l'Afrique, en raison du manque d'enquêtes appropriées, mais aussi en raison de son caractère insaisissable. Il semble acquis

cependant que la formation dispensée par le secteur informel joue un rôle clé dans la transmission des savoirs faire artisanaux et dans l'accès des jeunes au marché du travail. Cependant les jeunes apprentis sont confrontés à deux difficultés (Walther, 2006): le maître d'apprentissage n'a pas toujours la qualification suffisante pour transmettre le savoir faire requis et la qualité de la formation souffre d'un manque de progression organisée.

3. Capital et demande de travail

L'insuffisance du capital est-elle responsable du sous-emploi de la main d'œuvre en Afrique? L'explication est tentante: sur la période 1960-1994, l'Afrique a investi en moyenne 9,6 % de son PIB, alors que sur la même période le taux d'investissement moyen des autres pays est de 15,6 % (Hoeffler 1999). Il en a résulté un stock de capital par travailleur plus faible en Afrique que sur les autres continents et certains auteurs ont défendu l'idée que là se trouve la source principale du sous-développement africain (Barro et Lee 1994, Collier et Gunning 1997). Cependant l'investissement est endogène et plusieurs études récentes suggèrent que lorsque l'on en tient compte et que l'on contrôle l'effet d'autres paramètres tels que la qualité de la gouvernance, l'effet à long terme de l'investissement sur la croissance tend à disparaître en Afrique, de sorte qu'un accroissement des flux d'investissement ne serait sans doute pas suffisant pour accroître le rythme de croissance et réduire le sous emploi de la population (Hoeffler 1999, Devarajan et al. 2002).

Dans l'agriculture plusieurs études mettent en évidence la diminution de la surface moyenne des terres transmises aux jeunes agriculteurs et le fait que cette transmission tend à intervenir de plus en plus tard dans le cycle de vie (Quisumbing *et al.*, 2004 ; Senne *et al.*, 2006, Jayne *et al.*, 2003). Ceci a deux conséquences importantes: d'une part, les jeunes restent de plus en plus longtemps à la charge de leurs parents, ce qui entraîne des difficultés accrues pour sortir de la pauvreté; d'autre part, la raréfaction des terres disponibles incite les jeunes à migrer vers les villes ou vers l'étranger et alimente les conflits liés à la répartition des terres, comme cela a pu être observé au Rwanda, en Côte d'Ivoire et en Ouganda (André and Platteau, 1998 ; Chauveau, 2000 ; Deininger and Castagnini, 2006).

4. Régulation et ajustement sur les marchés du travail

La libéralisation des marchés du travail a constitué une dimension essentielle des programmes d'ajustement structurel menés dans les pays en développement suite à la crise de la dette au début des années 1980. Les PAS sont passés et pourtant le sous-emploi demeure. Celui-ci aurait-il pour origine une insuffisante flexibilité des marchés du travail ? Kingdon *et al.* (2005) ont analysé la flexibilité des marchés du travail en Afrique. De cette étude il ressort que les capacités d'ajustement des marchés du travail ne semblent pas être entravées par la rigidité des salaires. La flexibilité des salaires réels semble plus importante dans les pays anglophones que dans les pays francophones, où les salaires du secteur privé sont plus directement liés à ceux du secteur public. Mais même dans les pays francophones les quelques études disponibles montrent que le niveau du salaire réel est sensible au niveau du chômage avec, pour la Côte d'Ivoire, une élasticité du même ordre de grandeur que celle observée aux Etats-Unis.

En revanche, l'emploi dans le secteur formel de l'économie et dans les grandes entreprises est associé à des primes salariales relativement élevées (de 10 % au Mali à plus de 60 % au Cameroun) qui persistent lorsque l'on tient compte des caractéristiques de la personne employée. Ces différences entre secteurs admettent plusieurs explications: les grandes entreprises font face à des difficultés spécifiques de gestion du personnel, dues au fait que les managers ne sont pas capables d'observer parfaitement la productivité des salariés. Pour résoudre ce problème elles peuvent choisir de fixer les salaires à un niveau supérieur à celui qui permettrait d'équilibrer les marchés, afin de fidéliser les salariés. Fafchamps et Söderbom (2004), à partir des données du PRDE, trouvent des résultats qui vont dans le sens de cette hypothèse. D'autres études, notamment celles de Teal (1996) sur le Ghana et de Velenchick (1997) pour le Zimbabwe, pointent en direction de comportements de captation de rente, permis par la position dominante de certaines firmes sur leur marché. Dans cette hypothèse les personnes employées sont en mesure d'obtenir des salaires plus élevés que ce qui serait nécessaire pour équilibrer le marché et ce au

détriment des chômeurs. Face à ce type de mécanisme les jeunes sont évidemment défavorisés, parce qu'ils sont dépourvus de la possibilité d'envoyer le bon signal sur la valeur de leur productivité et ne possèdent pas les réseaux qui leur permettraient de franchir ce type de barrière.

Le pouvoir des syndicats a souvent été mis en avant pour expliquer la lenteur des ajustements sur les marchés du travail. Pour autant, une fois encore, il n'est pas possible d'apporter un éclairage définitif sur cette question. Dans les pays anglophones, la présence d'un syndicat dans l'entreprise semble effectivement être associée à une prime salariale (Kingdon *et al.*, 2005). Mais dans la zone franc Rama (2000) trouve, au contraire, que les personnes syndiquées ont en moyenne un salaire plus faible que les employés de caractéristiques observables identiques non syndiqués. Ce résultat surprenant pourrait être dû au fait que la sélection parmi les membres du syndicat n'est pas contrôlée dans l'étude de Rama (Alby *et al.*, 2005). Si les syndiqués possèdent en moyenne des caractéristiques non observables négativement associées à leur niveau de salaire, l'effet de l'appartenance au syndicat sur le niveau de salaire sera trouvé négatif. D'autres études sont nécessaires pour trancher définitivement cette question.

Reste la question du droit du travail et de la façon dont il est appliqué. L'Afrique est considérée comme le continent où le droit du travail est le plus strict, ce qui aurait pour effet d'accroître les difficultés d'insertion des jeunes (Banque mondiale 2005). Cependant, bien que très strict, le droit du travail ne s'applique pas à la majorité des entreprises, du fait de l'importance du secteur informel, et de plus n'est pas mentionné par les entrepreneurs comme une contrainte forte. Les chefs d'entreprises manufacturières interrogés dans le cadre du PRDE mentionnent plutôt le manque de crédit, le développement insuffisant des infrastructures et des services publics et la faiblesse de la demande comme principaux obstacles à leur activité.

Conclusion

Au total quelles sont donc les raisons pour lesquelles les jeunes sont sous-employés en Afrique ? Cette petite revue de littérature ne

permet malheureusement pas d'apporter de réponse définitive à cette question. Tout d'abord parce que l'Afrique n'est pas homogène. Chaque pays est un cas particulier et ce qui peut expliquer le sous-emploi dans l'un ne l'explique pas forcément dans l'autre. Ensuite parce qu'il est illusoire d'espérer identifier une raison unique. Ainsi, par exemple, ni la sous-capitalisation de l'Afrique, ni le faible niveau d'éducation, raisons évoquées ci-dessus, ne semblent pouvoir expliquer à eux seuls la faible croissance sur le continent. Mais la conjonction de ces deux handicaps qui de plus tendent à s'alimenter mutuellement – un faible niveau d'éducation de la population n'incite pas à investir et une faible capitalisation ne contribue pas à accroître les rendements de l'éducation – a plus de chances d'apporter un début d'explication.

Jean-Pierre Cling
Philippe De Vreyer
Flore Gubert
Christophe J. Nordman
Anne-Sophie Robilliard

Références bibliographiques (pour des raisons liées au format de cette lettre, seules les références n'apparaissant pas dans le rapport sur l'emploi des jeunes publié par DIAL sont reprises ci-dessous. Nous renvoyons le lecteur intéressé au rapport disponible en ligne sur le site de DIAL, rubrique « Documents de travail », pour les références bibliographiques complètes).

Barro R. et Lee J.W. (1994), « Losers and Winners in Economic Growth » in *Proceedings of the Annual World Bank Conference on Development Economics*, 1993.

Collier P. et Gunning J.W. (1999), « Explaining African Economic Performance », *Journal of Economic Literature*, 37:1, pp.64-111.

Devarajan S., Easterly W. et Pack H. (2003), « Low Investment is not the Constraint on African Development », *Economic Development and Cultural Change*, 51:3.

DIAL (2007), « Youth and labour markets in Africa: a literature review », DT n°2007-02, 75p.

Hoeffler A. (1999), *The Augmented Solow Model and the African Growth Debate*, CSAE, Oxford University.

COMMUNICATIONS 1^{er} SEMESTRE 2007

4th Minnesota International Economic Development Conference. Communication de Christophe J. Nordman et François-Charles Wolff « *Is there a Glass Ceiling in Morocco? Evidence from Matched Worker-Firm Data* ». (Minneapolis, USA, 4-5 mai).

XIInd Spring Meeting of Young Economists 2007. Communication de Anne Olivier « *Distributional Incidence of Access to Urban Water in Developing Countries: The Case of Casablanca, Morocco* », (Hambourg, Allemagne, 27 Mai)

XXIst European Society for Population Economics (ESPE) Annual Conference. Communication de Christophe J. Nordman et François-Charles Wolff « *Is there a Glass Ceiling in Morocco? Evidence from Matched Worker-Firm Data* ». (Chicago, USA, 14-16 juin).

ADRES, Journées Doctorales. Communication de Elise Huillery « *Colonisation and development: the long term impact of the French public investments in the former French West Africa* », (Paris, 19-20 janvier).

AFD - IRD, Séminaire-débat pour présenter le numéro spécial de la revue Afrique contemporaine. Communication de Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Léonard Wantchekon « *Gouvernance, démocratie et opinions publiques en Afrique* », (Paris, 7 mars).

AUF, 7^{èmes} journées scientifiques du Réseau « Démographie », « Mémoires et Démographie : Regards croisés au Sud et au Nord » (Québec, Canada 19-22 juin). Communications de :

- Philippe Antoine, « *Comportements matrimoniaux au Sénégal à l'interface des traditions, de l'islam, de la colonisation et de la loi (du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle)* » ;
- Donatien Béguy « *Comprendre la transition de la fécondité au Sénégal : une relecture à partir des enquêtes EMF (1978) et EDS (1986, 1993, 1997, 2005)* » ;
- Alioune Diagne « *L'entrée des jeunes dans la vie adulte à Dakar : un passage de plus en plus étalé dans le temps* » ;

- Fatou Binetou Dial « *L'idéologie du mariage à travers cinquante ans de chanson populaire au Sénégal* ».

Banque Mondiale - Gouvernement du Maroc, Atelier « formation de compétences, protection sociale et création d'emploi ». Communication de Mohamed Ali Marouani « *l'impact de politiques alternatives d'emploi au Maroc* », (Rabat, Maroc, 19-20 avril).

Conférence Internationale Population Ageing. « Towards an Improvement of the Quality of Life? » Communication de Mathias Kuepie « *Les vieux en Afrique aujourd'hui et demain. Participation au marché du travail et sources de revenus alternatifs* », (Bruxelles, Belgique, 1 mars).

CSAE, Conférence annuelle sur « Economic Development in Africa », (Oxford, Royaume-Uni, 16-20 mars). Communications de :

- Thomas Bossuroy « *The determinants of ethnic identification* » ;
- Thomas Bossuroy, Denis Cogneau et Victor Hiller, « *Intergenerational Mobility in Five African Countries* » ;
- Lisa Chauvet et Paul Collier « *Helping Hand ? Aid to Failing States* ».
- Christophe J. Nordman et François-Charles Wolff « *Is there a Glass Ceiling in Morocco? Evidence from Matched Worker-Firm Data* » et « *On-the-Job Learning and Earnings in Benin, Morocco and Senegal* ».

DBSA, HSRC, SACN, University of Witwatersrand, Urban Landmark, « Inclusive Cities Conference, Towards creating inclusive cities : experiences and challenges in contemporary African cities ». Communication de Jean-Michel Waschberger « *democratic citizenship in the poorest neighborhoods of Antananarivo (Madagascar)* », (Johannesburg, Afrique du Sud, 6-7 mars).

Ecole d'Economie de Paris-ENSAE-DIAL, Lunch Séminaire d'Economie Appliquée (Paris, 31 janvier et 20 février), Communication de :

- Thomas Bossuroy « *Intergenerational mobility in five African countries* »,

- Elise Huillery « *Colonisation and development: the long term impact of the French public investments in the former French West Africa* ».

Ecole d'Economie de Paris-ENSAE-DIAL, Séminaire d'économie du développement. Communication de Denis Cogneau, Charlotte Guénard, Sandrine Mesplé-Somps, Gilles Spielvogel et Constance Torelli « *Development at the border – A Study of National Idiosyncrasies in Post-Colonial West-Africa* », (Paris, 25 avril).

Ecole d'Economie de Paris-ENSAE-DIAL, Séminaire d'Economie du Développement. Communication de Philippe De Vreyer, Flore Gubert et François Roubaud « *Migration, Self-Selection and Returns to Education in the WAEMU* », (Paris, 16 mai).

European University Institute, Mediterranean Social and Political Research Meeting, Robert Schuman Centre for Advanced Studies Mediterranean Programme. Communication de Mohamed Ali Marouani « *Skilled workers unemployment in Tunisia: a prospective assessment of active labor market policies* », (Florence, Montecatini Terme, Italie, 21–25 Mars).

First World Meeting of the Public Choice Society, Lisa Chauvet et Paul Collier, « *Helping Hand? Aid to Failing States* », (Amsterdam, Pays-Bas, 29 Mars – 1^{er} Avril).

France Culture, Forum social de Nairobi, Journal de 12 h 30. Communication radiophonique de Denis Cogneau, ouvrage « *l'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire* », (21 janvier).

France Culture, « L'économie en question », émission de 19 h 30-20 h 30. Communication de Denis Cogneau, Hervé Magro, Jean-Bernard Veyron, « *Afrique : l'eau, la terre, les déséquilibres économiques au cœur des conflits* », (5 février).

France Culture, « L'économie en question », émission 19 h 30-20 h 30. Communication de Denis Cogneau, Pierre Jacquet, Jean-Louis Reiffers « *Afrique-Méditerranée : vers une nouvelle politique de développement ?* », (11 juin).

GDR « Economie du développement et de la transition ». Communication de Philippe De Vreyer, Flore Gubert et François Roubaud « *Migration, Self-Selection and Returns to Education in the WAEMU* », (Clermont-Ferrand, 3 juillet).

GSO (General Statistical Office), Séminaire interne. Communication de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, « *Measuring Governance through Household Survey* », (Hanoi, Vietnam, 9 janvier).

GSO (General Statistical Office), séminaire interne. Communication de Mohamed Ali Marouani et Anne-Sophie Robilliard, « *Assessing the distributive impact of trade policies: What can be learned from micro-macro models* », (Hanoi, Vietnam, 18 Juin).

INSTAT-DIAL-EPP/PADR, Colloque « *Dynamiques rurales à Madagascar: perspectives sociales, économiques et démographiques* », (Antananarivo, Madagascar, 23-24 avril). Communications de :

- Philippe De Vreyer, Flore Gubert, Anne-Sophie Robilliard et Anne-Claire Thomas « *Consumption growth in Rural Madagascar: Do Social Services and Community Infrastructures Matter?* » ;
- Flore Gubert et Anne-Sophie Robilliard « *Risque et décision de scolarisation en milieu rural à Madagascar. Une analyse sur données de panel* » ;
- Flore Gubert, Anne-Sophie Robilliard et Jean-Noël Senne « *Mariage, appariement des époux et transmission de richesse : étude sur les ménages ruraux malgaches* » ;
- Nelly Rakoto-Tiana « *Scolarisation et travail des enfants en milieu rural à Madagascar* ».

IREEP, Ecole d'été Afrobaromètre. Communication de François Roubaud et Jean-Michel Waschberger « *Sociologie politique de la citoyenneté en Afrique* », (Cotonou, Bénin, 26-28 février).

IZA/World Bank, Conférence sur l'Emploi et le Développement, (Bonn, Allemagne, 8-9 juin) Communications de :

- Lisa Chauvet, Philippe De Vreyer, François Roubaud et Gilles Spielvogel

« *Neighbourhood effects and the urban labour market in West Africa* » ;

- Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, « *Export Processing Zones in Madagascar: The impact of the dismantling of clothing quotas on employment and labour standards* » ;
- Mathias Kuepie, Christophe J. Nordman et François Roubaud « *Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa* » ;
- Sébastien Merceron, François Roubaud et Constance Torelli « *Urban labour market dynamics in Cameroon, 1993-2005: does growth transmit to the households?* » ;

UN-ESCAP, Séminaire. Communication de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud « *The Informal Sector: A first glance at the Vietnamese case* », (Bangkok, Thaïlande, 29 mars).

Université du Michigan, Conférence sur « *The Micro-Foundations of Mass Politics in Africa* ». Communication de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud « *Corruption, Institutional Discredit and Exclusion of the Poor: A Poverty Trap* », (East Lansing, Etats-Unis, 12-13 mai).

Université du Michigan et de Cornell, Conférence internationale sur « *Labor Markets in Developing and Transition Economies: Emerging Policy and Analytical Issues* », (Ann

Arbor, Etats-Unis, 25-27 mai). Communication de :

- Philippe De Vreyer, Flore Gubert et François Roubaud « *Migration, self selection and earnings in the WAEMU* » ;
- Christophe J. Nordman et François-Charles Wolff « *Is there a Glass Ceiling in Morocco? Evidence from Matched Worker-Firm Data* ».

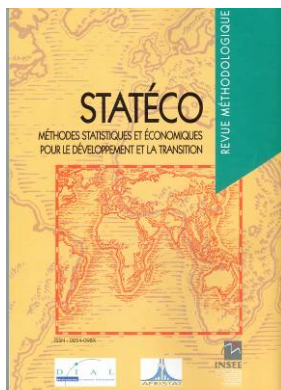
Université Nationale d'Economie (NEU), Faculté de statistique, Communication de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, « *The Informal Sector in Developing Countries, an Economic and Statistical Perspective* », (Hanoi, Vietnam, 16 janvier).

Université de Sao Paulo, Séminaire méthodologique du laboratoire NEREUS (Nucleo de Economia Regional e Urbana da USP). Communication de Anne-Sophie Robilliard « *Microsimulation Models and Macro-Micro Analysis* », (Sao Paulo, Brésil, 14 mars).

Third International Roundtable on Managing for Development Results Communication de Jean-Pierre Cling et François Roubaud, « *New Indicators on Labour Markets in Africa* », (Hanoi, Vietnam, 5-8 février).

WIDER, Conférence « *Fragile States - Fragile Groups: Tackling Economic and Social Vulnerability* ». Communication de Lisa Chauvet et Paul Collier « *Election and Reform in Failing States* », (Helsinki, Finlande 15-16 Juin).

Le n° 101 de la revue *STATECO* est paru, il est téléchargeable sur notre site et sera disponible en version papier en Septembre 2007



Au Sommaire

Pauvreté

Sacrifie-t-on au nom de la croissance la lutte contre la pauvreté ? Discussion sur la croissance pro-pauvres au Sénégal

Sandrine Mesplé-Soms

Croissance économique et diminution de la pauvreté au Kirghizstan

Zarylbek I. Kudabaev

Enquêtes et comptes nationaux

Mesurer les niveaux de vie : que captent réellement les enquêtes ? Discussions et illustration à partir de deux enquêtes

Charlotte Guénard, Sandrine Mesplé-Soms

Convergence entre enquêtes et comptes nationaux ? La stagnation du revenu par tête au Cameroun entre 1993 et 2005...

Blaise Leenhardt

Méthodologie et techniques d'enquêtes

Impact comparé d'un questionnaire rétrospectif par rapport à des relevés budgétaires quotidiens

Christophe Muller

Allocation optimale sous contraintes : cas de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 3) 2007

Pierre Joubert Nguetse

La conduite d'enquête auprès des personnes handicapées en Afghanistan : défis d'un terrain et réponses méthodologiques

Parul Bakshi, Jean-François Trani

Statistiques démographiques et sociales

Recensements et bases de données locales : nouvelle approche de l'information démographique et sociale

Xavier Charoy

Migrations

Ces Péruviens qui s'en vont... migrations internationales au Pérou, une évaluation

Anibal Sánchez Aguilar

...A propos de l'article d'Anibal Sanchez Aguilar « Envois de fonds des migrants : quelle méthode de quantification privilégier ? »

Flore Gubert

Echos de la statistique africaine

Le BDCEA, Bulletin de Données Conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT